



**GLOBAL  
INITIATIVE**  
AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

# NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE

ENTRE ÉCONOMIE ILLICITE ET  
EXTRÉMISME VIOLENT



STOP

Flore Berger | Anicet Zran

SEPTEMBRE 2023



## REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui ont pris le temps de partager leurs connaissances pour que ce rapport voie le jour. Un remerciement particulier à Oumarou Paul Koalaga qui a coordonné la collecte de données au Burkina Faso et dans les zones frontalières avec la Côte d'Ivoire. Son apport précieux a permis la rédaction d'un rapport détaillé et complet. Des dizaines de contributeurs n'ont pas été identifiés pour des raisons de sécurité et de confidentialité. Les auteurs souhaitent également adresser leurs sincères remerciements aux équipes d'Equal Access, ainsi qu'à Bernard Bléou, Dr. Parfait N'Goran et William Assanvo pour leur revue de ce rapport et leur disponibilité tout au long de la rédaction.

## A PROPOS DES AUTEURS

**Flore Berger** est analyste à l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC. Elle est spécialisée dans la dynamique des conflits au Sahel, et notamment dans les questions liées à la gouvernance des groupes armés non étatiques et à leur implication dans le crime organisé transnational dans la région.

**Anicet Zran** est Maître de Conférences en Histoire, enseignant-chercheur à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) et Expert Associé de la Fondation Croix-Rouge française. Ses recherches portent sur la transition humanitaire, les conflits intercommunautaires et la transition politique en Afrique de l'Ouest.

© 2023 Global Initiative Against Transnational Organized Crime.  
Tous droits réservés.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de la GI-TOC.

Cover: © *Sia Kambou/AFP via Getty Images*

Design and layout: Ink Design Publishing Solutions, Cape Town

Veillez adresser vos demandes à :

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime  
Avenue de France 23  
Genève, CH-1202  
Switzerland  
[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

# CONTENU

<b>Synthèse</b> .....	<b>2</b>
Méthodologie.....	3
<b>Économies illicites dans un contexte post-conflit</b> .....	<b>4</b>
<b>Évolution de la situation sécuritaire</b> .....	<b>7</b>
Tendances principales et chronologie.....	7
Zones sensibles : sécurité et criminalité.....	10
Vulnérabilités du parc national de la Comoé.....	11
<b>Intersections entre extrémisme violent et économies illicites</b> .....	<b>13</b>
Braquages, vols de bétail et enlèvements.....	13
Orpillage : implication des groupes armés ?.....	19
<b>Conclusion et recommandations</b> .....	<b>25</b>
Notes .....	27



## SYNTHÈSE

Une vague d'attaques en juin 2020 a frappé la région du Bounkani dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, illustrant la présence des groupes extrémistes violents jusque dans le nord des États côtiers d'Afrique de l'Ouest, loin de leurs bastions d'influence du Sahel central. Depuis, de nombreuses menaces et intimidations contre la population, des prises en otage de villages entiers, ainsi que des poses d'engins explosifs improvisés et des attaques contre des positions des forces de défense et de sécurité ont eu lieu.

En parallèle, une augmentation des activités criminelles telles que les braquages, les vols de bétail et les enlèvements, a également été rapportée. Bien que plusieurs sources attribuent l'amplification de ces trois économies illicites aux groupes extrémistes violents, et parfois à raison, l'analyse doit être nuancée car de nombreuses dynamiques sont à l'œuvre en parallèle et dépendent de plusieurs facteurs. Le nord de la Côte d'Ivoire est depuis bien longtemps une zone importante de trafic en raison de sa frontière poreuse avec le Burkina Faso et le Mali, et les marchés illicites se sont fortement développés durant la rébellion armée qui a divisé le pays en deux (nord et sud) entre 2002 et 2011. Il faut donc analyser les dynamiques de conflit et de criminalité dans ce contexte post-conflit, car aujourd'hui encore, l'héritage de la rébellion dans le nord du pays se fait sentir.

Depuis 2020, la menace de l'extrémisme violent s'est répandue à la région du Bounkani (Téhini, Tougbo, Bolé, Togolokaye, Kolobougou, Gôgô, Zèpou, etc.) et à la région du Tchologo (Kafolo), deux régions frontalières avec le Mali et le Burkina Faso. Bien que la pression exercée par les groupes extrémistes violents ait diminué en 2022, avec moins d'attaques et d'activités criminelles enregistrées, cette diminution ne veut pas dire que les vulnérabilités et les risques auxquels fait face le nord-est de la Côte d'Ivoire ont disparu. En particulier, le parc national de la Comoé, un espace protégé à cheval sur les deux régions, semble particulièrement vulnérable à ces deux phénomènes. Aux dires des communautés locales, le parc est en effet considéré comme une zone qui a et peut abriter des combattants et des groupes criminels, qui profiteraient de cette zone forestière de 11 500 km<sup>2</sup> pour mener des incursions, se replier après les attaques, se cacher, s'organiser et stocker du matériel, mais également exploiter les ressources du sous-sol, et notamment l'or.

Ce rapport de recherche s'inscrit dans le cadre d'un axe de travail plus large de l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, qui vise à documenter le rôle des parcs et des réserves naturelles dans le développement des économies illicites et des dynamiques de conflit.<sup>1</sup> La vulnérabilité des parcs nationaux à devenir des plaques tournantes pour les économies illicites a été mise en évidence par l'initiative de cartographie des points chauds menée par The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC), qui a cartographié 280 plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, au Cameroun et en République centrafricaine.<sup>2</sup> Cette initiative a permis d'identifier 14 parcs nationaux dans la région qui sont des points clés dans le développement des économies illicites, et, parmi eux, la moitié joue un rôle important comme vecteurs de conflits et d'instabilité. C'est le cas du parc national de la Comoé, mais également du complexe W-Arly-Pendjari ou de certaines forêts au Nigéria (Sambisa) par exemple, les marchés criminels les plus fréquemment détectés étant l'extraction et le commerce illicites de l'or, les enlèvements contre rançon et le trafic d'armes, ce qui mérite d'être souligné étant donné les liens étroits identifiés entre ces économies illicites, les conflits et l'instabilité.<sup>3</sup>

## Méthodologie

Cette étude a été menée dans deux régions du nord de la Côte d'Ivoire qui ceignent le parc national de la Comoé, à savoir la région du Bounkani et la région du Tchologo. Les enquêtes de terrain se sont déroulées en deux temps. La première phase a eu lieu entre août et septembre 2022, avec des entretiens conduits à Bouna, Téhini, Gôgô, Kouinta, Doropo et Nassian pour la région du Bounkani et à Ouangolodougou, Kahoura et Kafolo pour la région du Tchologo. Ensuite, une deuxième phase en janvier 2023 a permis de vérifier certains résultats, ainsi que de se focaliser sur la zone frontalière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, zone géographique clé pour approfondir l'observation des dynamiques de conflit et de trafic dans et autour du parc national de la Comoé. Les entretiens de cette deuxième phase se sont déroulés dans les villes de Gaoua et Kampti pour le Burkina Faso, et Doropo, Téhini et Bouna pour la Côte d'Ivoire.

Cette étude s'est appuyée sur une approche qualitative au moyen d'entretiens semi-structurés individuels et de discussions de groupe, d'observations directes et d'une analyse documentaire, ainsi que de l'expertise développée par la GI-TOC, y compris la cartographie des plaques tournantes qui a identifié les points chauds au nord-est du pays.<sup>4</sup> Cette enquête qualitative repose sur plus de 45 entretiens individuels et 10 discussions de groupe, ainsi que sur une dizaine d'entretiens menés à distance avec des experts et des membres d'organisations internationales. Sur le terrain, l'équipe de recherche a mené une série d'entretiens avec des agents des forces de défense et de sécurité, des autorités religieuses (imams, prêtres, pasteurs), des représentants de l'Etat (préfets, sous-préfets), des leaders communautaires (chefs de villages), des journalistes, des anciens combattants, des leaders d'associations (jeunes et femmes), des organisations de la société civile locale (notamment celles travaillant dans le domaine de la défense des droits de l'homme, du développement, de la promotion de l'égalité des genres et des confessions religieuses), des opérateurs économiques, des acteurs de l'extraction artisanale de l'or et des commerçants et transporteurs du secteur informel.



## ÉCONOMIES ILLICITES DANS UN CONTEXTE POST-CONFLIT

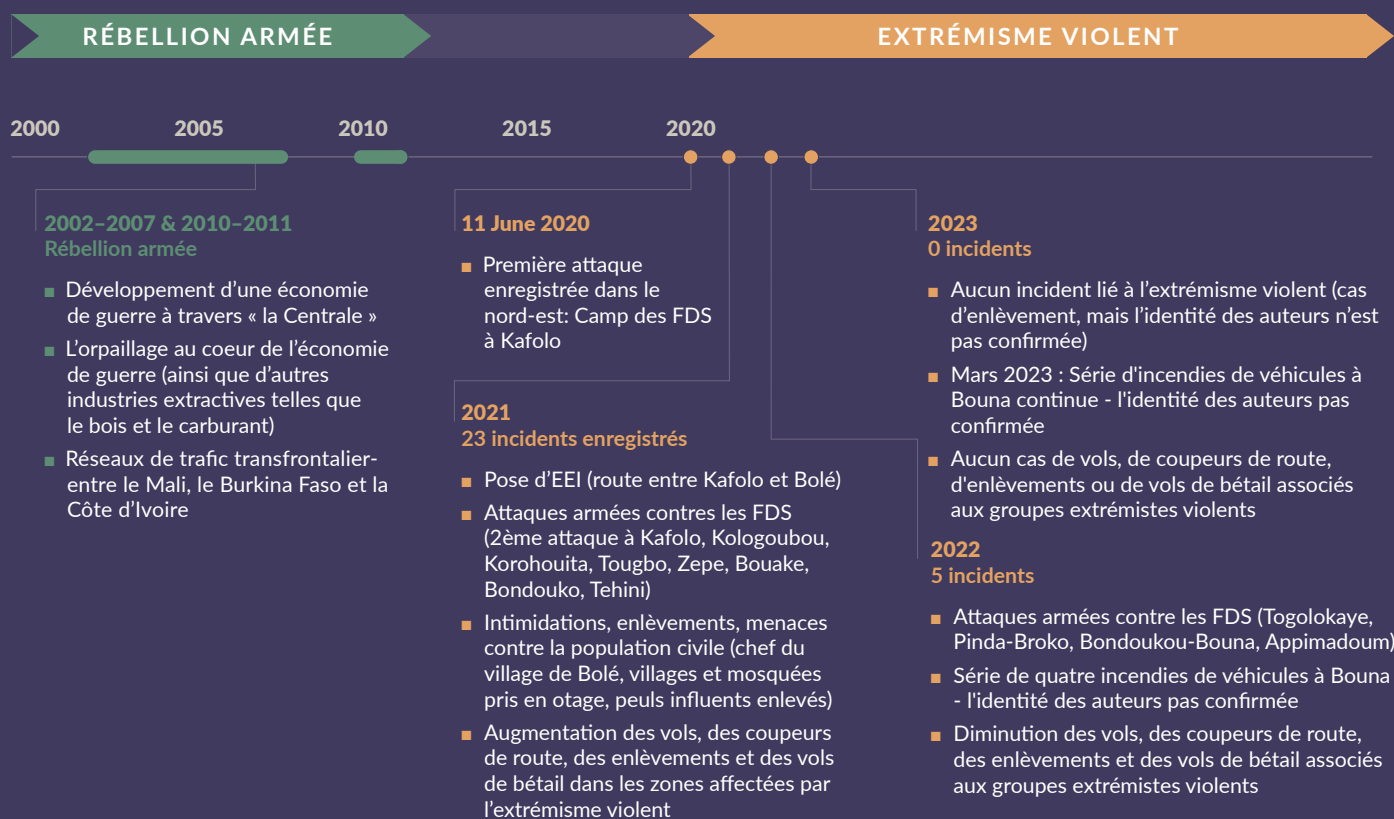
**P**our comprendre les interactions entre extrémisme violent et criminalité dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, il faut tout d'abord comprendre le rôle joué par les économies illicites pendant la rébellion armée (2002-2011). C'est un facteur important car ces économies se sont ensuite enracinées durant le processus de reconstruction de l'État entrepris dans un contexte post-conflit et, depuis 2020, ces économies ont à nouveau évolué avec la nouvelle menace que représentent les groupes extrémistes violents.

Durant la rébellion armée (2002-2011), la moitié nord du pays a échappé complètement au contrôle et aux régulations du gouvernement central. Tout au long de cette décennie de crise, la rébellion a régi la vie économique sur la partie du territoire qu'elle occupait. L'économie de guerre qu'elle a organisée s'est fortement focalisée sur l'exploitation des ressources naturelles.<sup>5</sup> Pour financer la rébellion et réguler la vie économique, les responsables de la rébellion ont mis sur pied une structure chargée de mutualiser les fonds générés par l'exploitation des ressources dans la zone sous leur contrôle. Baptisée « la Centrale », cette structure servait de caisse unique pour la rébellion. Elle collectait des taxes sur la vente des matières premières agricoles, le bois, les hydrocarbures, les produits de grande consommation, le commerce de motos, l'or, etc.<sup>6</sup>

De plus, vu que le nord du pays était coupé du sud et donc des échanges internationaux par Abidjan, les échanges commerciaux se sont développés avec les pays voisins comme le Mali, le Burkina Faso et la Guinée. Dans le cadre d'un commerce triangulaire, des réseaux ont commencé à acheminer du carburant, du bois, du cannabis et d'autres marchandises de contrebande du Mali et du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire, et de l'or de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso.<sup>7</sup> Cette économie était donc presque entièrement informelle, et, en plus des secteurs et ressources gérés par la rébellion, s'y sont greffés de nombreux opportunistes, y compris originaires des pays voisins, pour profiter des opportunités de contrebande facilitées par ce modèle économique.

L'orpaillage a joué un rôle particulièrement important dans l'économie de guerre durant cette période. Bien que la pratique de l'orpaillage précède largement la rébellion armée, une réelle économie minière de l'orpaillage s'est développée en Côte d'Ivoire à partir de 2002, avec le début de la rébellion. Selon un mineur interviewé en 2017 à Doropo (Bouna) à la frontière avec le Burkina Faso : « Avant la guerre, nous travaillions dans les champs ; l'or nous était inconnu »<sup>8</sup>.

# CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS SÉCURITAIRES EN CÔTE D'IVOIRE (2002-2023)



Les autorisations pour exploiter les sites miniers étaient délivrées par les responsables de « la Centrale », qui percevaient des taxes sur la vente de l'or. Cette politique d'exploitation de l'or pour l'entretien des soldats et l'enrichissement personnel des chefs de file de la rébellion a entraîné un boom dans l'économie de l'orpaillage.<sup>9</sup> Cette ruée vers l'or a également été amplifiée par l'arrivée de travailleurs et de négociants maliens et burkinabé.<sup>10</sup> Ces acteurs étrangers aguerris ont tissé des relations commerciales avec certains chefs de la rébellion, qui assuraient la protection de leurs activités ou les employaient directement.<sup>11</sup>

A la fin de la guerre, « la Centrale » a été dissoute et un processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et intégration politique a été entrepris.<sup>12</sup> Pourtant, comme souvent dans les contextes post-conflit, les intérêts criminels restent forts parmi les individus impliqués (chefs rebelles devenus hauts responsables de l'État ensuite), ce qui a conduit à un certain alignement des intérêts criminels et politiques.<sup>13</sup>

En bas de l'échelle, l'absence d'alternatives économiques proposées par l'État dans le contexte post-conflit a fait que les personnes impliquées ont continué leurs activités économiques illicites développées pendant la rébellion (orpaillage, mais également trafic de bois, de diamants, d'hydrocarbures, de motos et plus généralement contrebande de biens de consommation). Dix ans après la fin du conflit, les économies illicites restent une source de revenus pour de nombreuses personnes et l'héritage d'une décennie de rébellion se fait encore sentir.

Depuis 2020, un nouvel acteur a fait son entrée dans la région et les économies illicites sont en pleine transformation, avec l'émergence graduelle des groupes extrémistes violents qui voient dans ces trafics une opportunité financière et ont développé une stratégie autour du parc national de la Comoé et de la zone frontalière avec le Burkina Faso pour en profiter.





# ÉVOLUTION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE

## Tendances principales et chronologie

Après une première attaque revendiquée par Al-Qaida au Maghreb Islamique à Grand-Bassam dans le sud du pays en mars 2016, la Côte d'Ivoire connaît depuis 2020 une poussée de l'extrémisme violent dans sa partie nord-est. La Côte d'Ivoire n'est pas la seule à faire face à cette nouvelle menace, les pays côtiers voisins tels que le Togo et le Bénin, et le Ghana dans une moindre mesure, font également face à l'expansion des groupes venus du Sahel central (Mali, Burkina Faso, Niger).<sup>14</sup> Cette nouvelle tendance est majoritairement le fait de cellules liées au Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, JNIM), une coalition de groupes affiliés à Al-Qaida formée en 2017.

Bien que les attaques ne soient pas revendiquées, et que la plupart des personnes interrogées ne désignent pas les assaillants par le nom du groupe mais parlent de « groupes armés », de « jihadistes » ou de « terroristes », les experts en sécurité s'entendent pour dire que ce sont des cellules liées au JNIM, et notamment proches de la Katibat Macina (un membre de la coalition du JNIM), qui opèrent dans le nord-est de la Côte d'Ivoire. Le JNIM est très actif au sud-ouest du Burkina Faso, et est de loin le groupe extrémiste violent le plus important par sa présence au Burkina Faso et au Mali en 2023. La présence de l'État Islamique au Sahel est plutôt signalée à l'est du Burkina Faso, à la frontière avec le Niger, et n'a jamais été rapportée dans le sud-ouest du Burkina Faso, ni dans la région étudiée.<sup>15</sup>

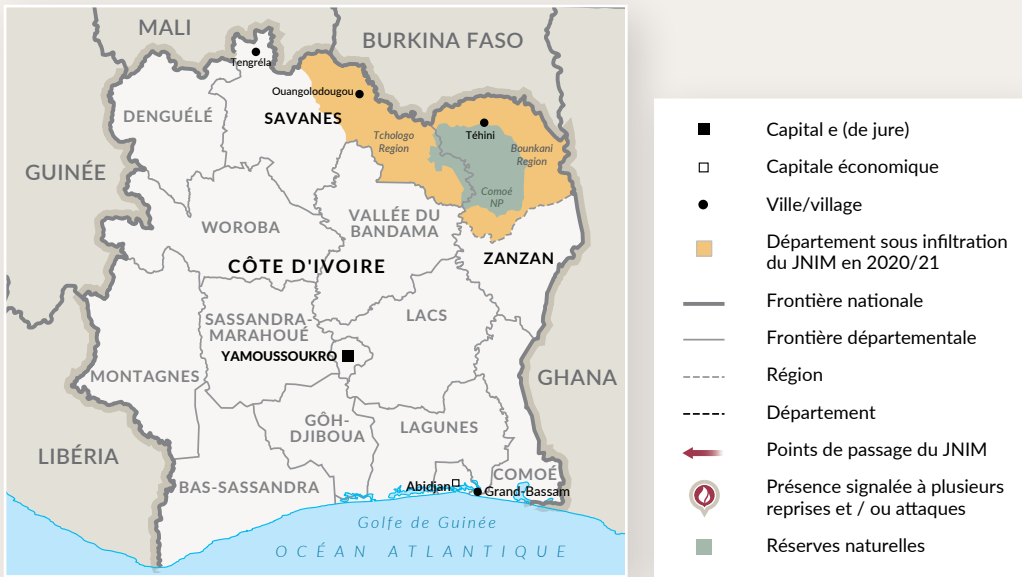
Depuis juin 2020, date de la première attaque contre une position des forces armées à Kafolo, la présence des groupes extrémistes violents se fait sentir dans les régions du Bounkani et du Tchologo, qui couvrent une partie du parc national de la Comoé et sont frontalières du Burkina Faso. Cette présence s'est manifestée par trois types d'événements : des attaques directes contre des positions des forces de défense et de sécurité (FDS), la pose d'engins explosifs improvisés (EEI), et des actes d'intimidation contre la population par des prises d'otage de villages entiers et de mosquées (Bolé en mai 2021 et Kafolo en juin 2021).<sup>16</sup> En plus de ces actions violentes, les cellules du JNIM accordent une grande importance à la collecte d'informations. Elles le font de plusieurs manières lorsqu'elles s'implantent dans une nouvelle région, notamment par des enlèvements<sup>17</sup> et des usurpations d'identité, à la recherche de renseignements sur les positions des FDS, entre autres. Les membres du JNIM se font par exemple passer pour des bergers et des bouviers, des orpailleurs, des clients dans les boutiques et sur les marchés, etc. <sup>18</sup>

2021 a été, de loin, l'année où l'activité des groupes extrémistes violents a été la plus intense.<sup>19</sup> L'attaque contre les FDS à Kafolo en mars 2021, une localité attaquée pour la deuxième fois (la première attaque avait déjà été de grande ampleur et sophistiquée), a impliqué plus d'une centaine de combattants et l'utilisation de lance-roquettes, de mitrailleuses et de kalashnikov, et a été lancée sur plusieurs fronts. Cela a conduit plusieurs sources du milieu de la sécurité et des analystes à parler d'un « seuil franchi », « d'une nouvelle étape dans la montée du djihadisme en Côte d'Ivoire ».<sup>20</sup> Pourtant, ce pic d'activité en 2021 n'a pas continué avec la même intensité en 2022 et 2023. En réalité, depuis 2022, le nombre d'incidents sécuritaires a diminué, conduisant une source à parler d'accalmie.<sup>21</sup> Seulement trois attaques contre les forces armées ont été répertoriées dans les trois premiers mois de 2022, et elles visaient la zone entre Bouna et Bondoukou, notamment le village de Pinda-Broko, ce qui indique un déplacement des activités de la frontière burkinabé vers la frontière ghanéenne. Aucun acte d'intimidation contre les communautés ou de pose d'EEI attribué aux groupes extrémistes n'a été enregistré depuis octobre 2021, selon les données de l'Armed Conflict Location & Event Data Project et les entretiens menés lors de la collecte de données.<sup>22</sup>

Malgré une certaine diminution des activités des groupes extrémistes violents, cela ne veut pas forcément dire qu'ils sont en position de faiblesse ou qu'ils se sont retirés des zones en question. Les groupes ont conduit de nombreuses attaques en 2021 pour montrer qu'ils étaient présents, et il est possible qu'ils se fassent maintenant plus discrets pour s'infiltrer dans la région sans éveiller trop de soupçons et éviter les confrontations directes avec les FDS.<sup>23</sup> Une série d'incidents lors desquels des véhicules ont été brûlés dans le Bounkani a eu lieu en août et novembre 2022, puis en mars 2023.<sup>24</sup> Indépendamment de l'identité des auteurs (qui n'a pas pu être établie de façon définitive), les réactions que ces incidents ont suscité montrent le niveau élevé de crainte que la présence des groupes extrémistes violents continue d'inspirer aux communautés et aux autorités, malgré la diminution des attaques.<sup>25</sup>



Un soldat ivoirien assure la sécurité à l'arrivée du Premier ministre ivoirien Patrick Achi lors du lancement d'un vaste plan d'aide aux jeunes des régions frontalières du Mali et du Burkina Faso où les groupes djihadistes tentent de recruter. Tougbo, le 22 janvier 2022. © Sia Kambou/AFP via Getty Images



**FIGURE 1** Présence signalée du JNIM dans le Bounkani et le Tchologo (2021–2023).



## Zones sensibles : sécurité et criminalité

Bien que cette étude ne vise pas à établir de manière exhaustive les localités ou zones où les groupes extrémistes ont opéré au cours des trois dernières années, certaines zones ont été identifiées comme particulièrement sensibles, du fait de leur exploitation par les groupes armés mais également comme des zones clés pour les économies illicites. Comme dans d'autres régions au Sahel, les zones touchées par les conflits et par la criminalité se chevauchent de plus en plus, à mesure que les groupes armés élargissent leurs zones d'opération.<sup>26</sup> Le nord-est de la Côte d'Ivoire ne fait pas exception à la règle, et les zones de passage ou de repli utilisées par les groupes armés sont également utilisées par les groupes criminels depuis de nombreuses années pour acheminer des biens (licites ou illicites) de part et d'autre de la frontière.

En ce qui concerne la zone frontalière (plus de 300 kilomètres) entre le Burkina Faso et la région du Bounkani, tous les acteurs rencontrés ont mentionné la porosité de la frontière, avec des centaines de points de passage clandestins qui permettent à tout un chacun, groupes extrémistes violents et groupes criminels inclus, d'effectuer des va-et-vient sans être contrôlés.

Un contrebandier actif dans la zone frontalière explique qu'il peut en effet facilement se rendre du côté ivoirien car « nous n'avons pas de frontière dans notre activité, d'autant plus que ce sont les mêmes communautés qui se trouvent ici en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. »<sup>27</sup> Plusieurs dizaines de pistes relient la localité de Kampti au Burkina Faso, dernière grande agglomération avant la frontière, à Doropo ou à Téhini, à l'entrée du parc national de la Comoé (PNC), et « il est très facile de contourner le poste frontière sur la route nationale ».<sup>28</sup> Les passages clandestins ont été encore plus utilisés pendant la fermeture officielle des frontières terrestres de la Côte d'Ivoire durant la pandémie de COVID-19, situation qui a duré près de deux ans, les frontières n'ayant réouvert qu'en février 2023.<sup>29</sup> Plus à l'ouest, pour la seule sous-préfecture de Tougbo, entre la forêt de Dida au Burkina Faso et le PNC, les FDS ont dénombré plus de 700 pistes de passage non officielles.<sup>30</sup>

Il faut souligner que les attaques des groupes extrémistes violents dans les localités de Tougbo et Kafolo ont conduit à une diminution des activités de contrebande avec le Burkina Faso. Selon certains des commerçants interrogés, la peur de tomber sur des groupes extrémistes violents les a amené à arrêter leurs activités commerciales de contrebande.

Les groupes extrémistes violents ont en effet commencé à opérer le long des axes et des zones connus et utilisés par les acteurs de la contrebande et des trafics, c'est-à-dire des corridors et des zones par lesquels on peut facilement transiter sans être contrôlé. Deux axes principaux ont été décrits comme particulièrement convoités par le JNIM, tous deux reliant la forêt de Dida du côté burkinabé (refuge des groupes) au parc national de la Comoé.<sup>31</sup> Le premier se situe à l'ouest, vers la localité de Tougbo du côté ivoirien (à 5km de la frontière burkinabé), cible d'attaques en juin 2021 et juillet 2022. Plusieurs personnes ont également rapporté avoir vu des membres de groupes armés à moto dans le village, le jour de marché, dissimulant leur identité (en se faisant passer pour des boutiquiers).<sup>32</sup> Le deuxième point de passage se situe légèrement plus à l'est et relie la forêt de Dida à Téhini, localité en bordure du PNC qui a connu plusieurs incidents, y compris l'attaque d'un poste de gendarmerie en mars 2021, ainsi que plusieurs attaques à l'engin explosif improvisé contre des patrouilles des FDS sur l'axe Téhini-Togolokaye (en direction du Burkina Faso)<sup>33</sup>. Ce corridor constitue pour certaines sources un point d'entrée dans le PNC.

A l'intérieur de la Côte d'Ivoire, la zone entre les localités de Bouna – Téhini – Kafolo – Tougbo – Doropo est considérée comme une zone où les groupes armés peuvent se déplacer, en utilisant leurs bases arrières du côté burkinabé, et qui leur permet d'accéder au PNC.<sup>34</sup> En effet, du côté du Burkina Faso, des cellules liées au JNIM sont actives depuis 2018 dans plusieurs localités des régions du



Des soldats ivoiriens, chargés de la lutte anti-jihadiste, à l'entrée d'un camp de l'armée ivoirienne dans la région de Kafolo, au nord de la Côte d'Ivoire, le 21 janvier 2022. © Sia Kambou/AFP via Getty Images

Sud-Ouest et des Cascades, avec des dizaines d'incidents enregistrés dans les localités frontalières, y compris des affrontements avec des Volontaires pour la Défense de la Patrie.<sup>35</sup> De nombreux villages ont été attaqués et vidés de leurs habitants, les groupes armés s'y installant ensuite et s'en servant pour attaquer des localités du côté ivoirien, comme par exemple Djigoué<sup>36</sup> et Hélintira.<sup>37</sup>

A l'intérieur du PNC, les sources sont bien moins claires sur les zones où les groupes armés sont actifs, ou même s'ils le sont. Les communautés sont convaincues que les groupes armés sont présents dans le parc, et elles s'appuient principalement sur les récits de personnes qui auraient été enlevées, mais également sur des rumeurs. Les sources sécuritaires quant à elles insistent que les groupes armés n'ont pas infiltré le PNC.<sup>38</sup> Pour d'autres, les éléments factuels dont on dispose aujourd'hui ne permettent pas de conclure de façon définitive que le PNC est une base pour les groupes armés terroristes. L'infiltration en tant que telle est moins contestée, mais « à ce stade, on ne peut pas parler de sanctuarisation (...), les groupes sont mobiles et vont et viennent, et il serait difficile de parler de contrôle de telle ou telle zone du parc ».<sup>39</sup>

## Vulnérabilités du parc national de la Comoé

Même s'il n'est pas possible de déterminer exactement leur présence dans le PNC, cet espace est particulièrement vulnérable aux incursions de groupes extrémistes violents. Dans toute l'Afrique de l'Ouest, les parcs nationaux sont des zones qui préoccupent de plus en plus les acteurs gouvernementaux, à mesure que les groupes extrémistes violents étendent leur présence géographique. Les parcs nationaux étant des zones clés pour les activités illicites (comme l'orpaillage, le trafic de bois ou d'espèces sauvages), le risque que les groupes armés exploitent ces ressources pour se financer constitue une source d'inquiétude lorsque ceux-ci commencent à opérer dans et autour des parcs. C'est par exemple le cas du complexe W-Arly-Pendjari (WAP), situé dans la zone tri-frontalière entre le Burkina Faso, le Bénin et le Niger, mais également d'autres parcs comme le parc national de Niokolo Koba (Sénégal), Boubou Ndiaye (Cameroun), ainsi que des forêts de Sambisa et de Dansadau (Nigéria).<sup>40</sup> Le WAP est particulièrement difficile à gérer car il englobe trois frontières, ce qui n'est pas le cas du parc national de la Comoé. Cette différence a été citée à plusieurs reprises par nos sources pour distinguer les dynamiques entre les deux espaces et expliquer que l'infiltration n'est pas aussi facile dans le PNC pour cette raison géographique, le parc étant enclavé à l'intérieur du territoire ivoirien, à 50km de la frontière.<sup>41</sup>

Les parcs sont donc des espaces particulièrement vulnérables aux activités des groupes extrémistes violents mais également aux activités illicites, et ce, pour trois raisons principales. Premièrement, ce sont des zones souvent éloignées des grandes villes, boisées et/ou forestières, qui offrent de parfaits espaces de dissimulation.<sup>42</sup> Les parcs sont donc souvent utilisés comme bases arrières, pour se replier après une attaque, pour stocker toutes sortes de marchandises, et pour garder des otages le temps qu'une rançon soit payée (voir la section sur les enlèvements). Deuxièmement, la présence de l'État est souvent plus limitée, même lorsque celui-ci est pleinement opérationnel. Les gardes forestiers en Côte d'Ivoire, qui sont des agents de l'Office ivoirien des parcs et réserves, sont souvent les principaux acteurs en charge de la surveillance des zones protégées et ne sont ni suffisamment équipés ni formés pour faire face à la menace de groupes extrémistes violents.<sup>43</sup>

Troisièmement, les parcs nationaux sont souvent des plaques tournantes d'activités illicites. Les économies illicites dans les parcs nationaux d'Afrique de l'Ouest ont été identifiées par le Dispositif de surveillance des économies illicites et de l'instabilité de la GI-TOC comme jouant un rôle important en tant que vecteurs de conflit et d'instabilité.<sup>44</sup> Le commerce illicite de l'or, les enlèvements contre rançon, le vol de bétail, et le trafic d'armes<sup>45</sup> sont les économies illicites les plus fréquemment détectées dans les parcs nationaux d'Afrique de l'Ouest, et constituent également des marchés qualifiés « d'accélérateurs ». Ce terme est utilisé pour décrire les marchés qui contribuent sensiblement à l'instabilité et qui, en retour, sont alimentés par l'instabilité.<sup>46</sup> Ces quatre économies illicites sont également souvent recensées au sein des mêmes plaques tournantes ou des mêmes points chauds conflictuels, car une augmentation de la violence se fait souvent par les armes, et les armes en retour font augmenter le niveau de violence dans les incidents de vol de bétail et d'enlèvement.

Pour le nord-est de la Côte d'Ivoire et le parc national de la Comoé, les économies illicites les plus importantes sont celles citées ci-dessus, auxquelles s'ajoutent le banditisme (coupeurs de route, braquages) qui fait aussi l'objet de cette étude. Ce double rôle, le facteur sécuritaire (bases arrières) et la présence d'économies illicites (ressources financières et rôle dans la gouvernance), fait donc des parcs nationaux de la sous-région des endroits particulièrement vulnérables à l'expansion des groupes armés.

Les sections ci-dessous analysent dans un premier temps les économies illicites qui relèvent du banditisme au sens large (en particulier les braquages, le vol de bétail et les enlèvements) et l'orpillage dans un second temps.



Un panneau dans le parc national de la Comoé à Bouna, dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, le 22 janvier 2019, interdisant certaines activités, y compris l'orpillage. © Sia Kambou/AFP via Getty Images





# INTERSECTIONS ENTRE EXTRÉMISME VIOLENT ET ÉCONOMIES ILLICITES

## Braquages, vols de bétail et enlèvements

Ces trois marchés illicites qui ressortent des entretiens menés dans le cadre de cette étude ont un fort lien avec l'instabilité comme expliqué ci-dessus, mais sont tout particulièrement intéressants à analyser lors de la phase d'infiltration des groupes extrémistes violents dans de nouveaux espaces. En effet, les économies illicites servent souvent de points d'entrée aux groupes armés. Les premiers stades de l'infiltration territoriale s'accompagnent d'une augmentation des activités criminelles dans les zones ciblées, avant les premières attaques directes contre les forces de défense et de sécurité.

En plus d'une augmentation de l'activité sur les trois marchés accélérateurs (vol de bétail, enlèvements, trafic d'armes), une hausse du banditisme (coupeurs de route, braquages, cambriolages, vols de véhicules, vols à main armée, meurtres) est également signalée.<sup>47</sup> Dans le cadre d'une étude par Equal Access menée à la même période, ces quatre types d'activités ont été décrits par les communautés comme des signes de détérioration de la situation sécuritaire, signes avant-coureurs de l'infiltration par les groupes extrémistes violents, ce qui renforce les observations et le concept de marché accélérateur de la GI-TOC.<sup>48</sup>

En Afrique de l'Ouest, notamment au Mali et au Burkina Faso où les groupes extrémistes violents opèrent respectivement depuis 2012 et 2016, et dans le nord des pays côtiers depuis fin 2019 (dont au nord-est de la Côte d'Ivoire), des complémentarités similaires entre économies illicites et dynamiques conflictuelles sont observées à mesure que les groupes étendent leur influence sur de nouveaux espaces.<sup>49</sup> Ceci s'explique aussi par le fait que les groupes armés recrutent généralement des membres de groupes criminels car ceux-ci sont des recrues idéales qui connaissent très bien leur environnement (zones de repli, points de passage, positions des forces de défense et de sécurité), et sont parfois déjà armés : ce phénomène est appelé la « djihadisation » du banditisme.<sup>50</sup>

Pourtant, il est difficile de déterminer si ce sont les groupes armés qui sont à l'origine de l'augmentation de la criminalité, et il est essentiel de souligner que l'augmentation du banditisme n'est pas nécessairement le résultat de la présence plus forte des groupes armés dans une zone donnée.



Vue générale du village de Sokourani, près de Ferkessedougou, la capitale de la région du Tchologo, dans le nord de la Côte d'Ivoire, à proximité des frontières avec le Burkina Faso et le Mali.

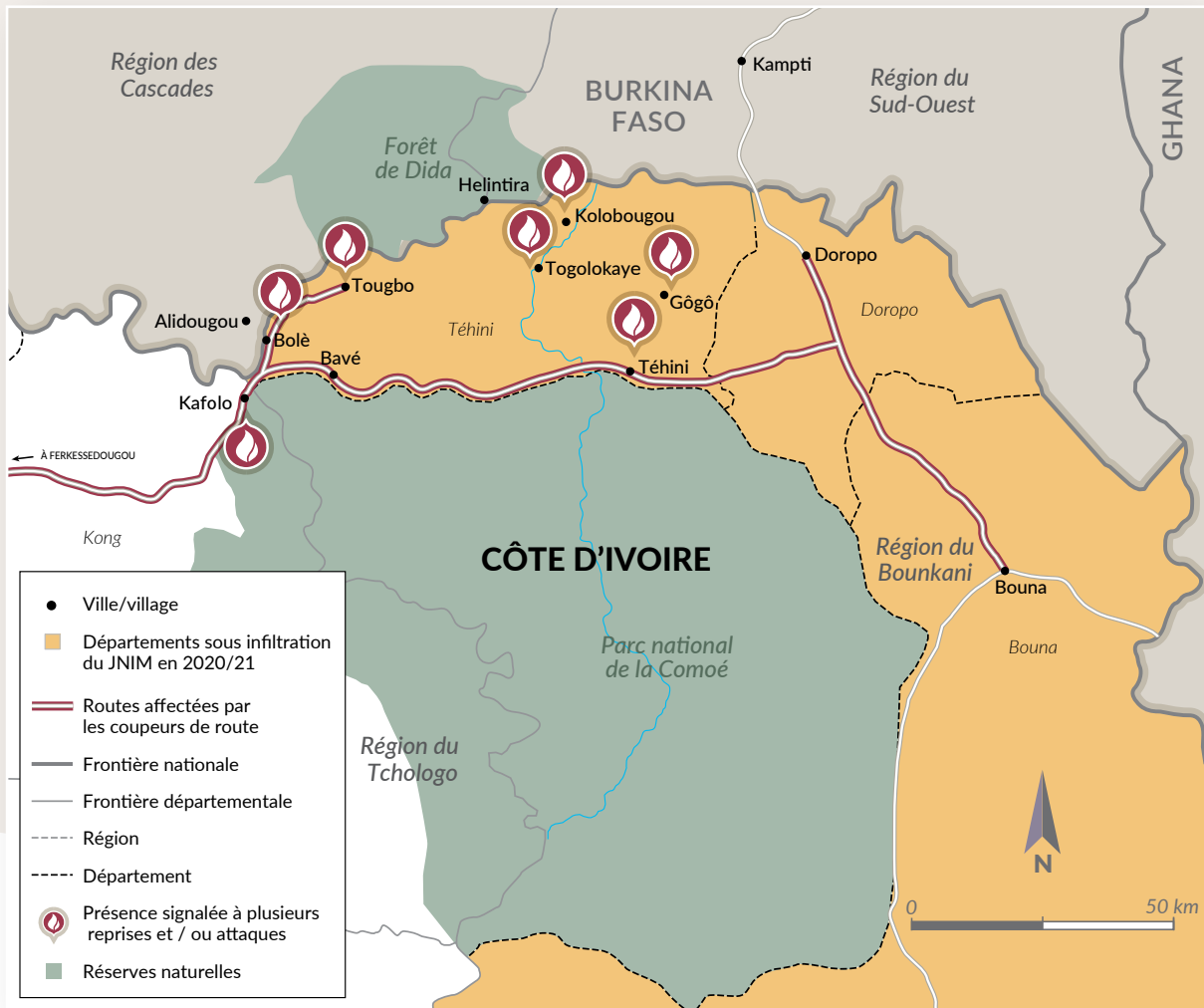
© Issouf Sanogo/AFP via Getty Images

Il faut faire preuve de prudence dans l'établissement de liens entre activités illicites et groupes extrémistes violents, car le fait que ces deux dynamiques apparaissent en parallèle ne veut pas forcément dire qu'il y a un lien de causalité entre les deux, et de nombreux facteurs peuvent avoir un impact. La collecte de données nous a tout de même permis de tirer certaines conclusions, que nous analysons ici en détail.

## Braquages et coupeurs de route

Le phénomène des coupeurs de routes et les braquages ont fortement augmenté depuis 2020, et plus particulièrement en 2021, sur certains axes reliant les points chauds comme Téhini-Kafolo, Téhini-Doropo, Téhini-Bouna, Téhini-Tougbo, mais également Bolé-Kafolo, Bolé-Ferkessedougou, et même Kafolo-Téhini-Bouna (et bien d'autres encore), axes considérés comme particulièrement sujets aux attaques de coupeurs de route.<sup>51</sup> En plus des coupeurs de route, qui volent généralement les possessions des utilisateurs sur ces axes (bus, camions, voitures), les braquages de magasins et les cambriolages d'habitations, de nature similaire car il s'agit de piller des ressources, ont également connu une augmentation. Entre 2020 et 2021, plus de 40 incidents ont été recensés par les forces de défense et de sécurité,<sup>52</sup> une augmentation significative selon les autorités, avec une estimation des montants volés à 14 millions de FCFA (environ 21 000 EUR) entre octobre 2020 et mars 2021 pour les braquages.<sup>53</sup> Une diminution de ces incidents (coupeurs de route et braquages) a été notée par les autorités à partir de 2022, ce qui coïncide avec la diminution des attaques commises par les groupes extrémistes violents.

Pour les autorités et les forces de défense et de sécurité rencontrées lors de cette étude, il ne fait aucun doute que ces incidents sont en lien avec l'expansion de l'extrémisme violent dans la région, et que les groupes armés s'en servent pour financer leurs opérations, pour intimider des personnalités locales influentes et, plus largement, les communautés dans leur ensemble.<sup>54</sup> Ces incidents ont également été mentionnés par les populations des régions du Bounkani et du Tchologo, qui ont estimé que les braquages et les coupeurs de routes contribuent aux économies illicites alimentant les actions des groupes extrémistes violents.<sup>55</sup> Pourtant, cet avis n'est pas partagé par tous, et certains membres des communautés expliquent que les braquages sont l'œuvre de bandits sans lien avec les groupes armés, ou qu'il s'agit d'actes de vengeance entre deux individus, ou de règlements de compte. L'étude n'a pas permis d'établir de façon indépendante un lien entre braquages et extrémisme violent.



**FIGURE 2** Coupeurs de route et présence signalée du JNIM.

SOURCES: Equal Access, ACLED, GI-TOC.

Pour les enlèvements et le vol de bétail analysés dans les deux sections suivantes, bien que tous les incidents n'aient pas été analysés séparément et ne peuvent pas tous être reliés aux groupes armés, l'analyse de cas individuels permet tout de même de tirer quelques conclusions quant à l'implication des groupes armés dans ces économies criminelles.

## Enlèvements

Comme pour les braquages et les coupeurs de route, une augmentation des enlèvements dans le nord-est de la Côte d'Ivoire a été rapportée par les autorités et les communautés interrogées lors de notre collecte de données pour la période allant de 2020 à 2021, alors qu'un certain retour au calme a été noté à partir de 2022. Malgré l'impossibilité d'obtenir des données chiffrées, ces tendances ressortent des entretiens avec les personnes interrogées dans le Bounkani et le Tchologo, qui ont pour la plupart eu l'impression que les enlèvements ont augmenté en 2020 et 2021, pour ensuite diminuer à partir du début de l'année 2022. Deux motivations principales à l'origine des enlèvements ont été évoquées pour expliquer cette augmentation : l'intimidation et la rançon.



L'impression d'une augmentation n'est pas surprenante, et peut être attribuée en partie aux groupes extrémistes violents. En effet, le JNIM utilise systématiquement l'enlèvement comme un outil stratégique d'infiltration dans de nombreuses zones du Sahel et dans le nord des pays côtiers, notamment en Côte d'Ivoire et au Bénin. Une augmentation des enlèvements dans une région donnée peut servir de signe avant-coureur révélant l'infiltration du groupe dans une communauté. La motivation principale est alors l'intimidation. Au Burkina Faso par exemple, les données montrent que les enlèvements dans la province sahélienne du Soum, la première à être infiltrée par Ansarul Islam (groupe affilié au JNIM), représentaient plus de 50 % de tous les enlèvements enregistrés dans le pays en 2018, contre un seul enlèvement en 2022 (soit 0,4 % de tous les cas d'enlèvement) car le groupe était bien établi dans cette zone en 2022.<sup>56</sup>

La motivation du JNIM à ce stade de l'infiltration est principalement l'intimidation, et les victimes sont les chefs de village, les chefs religieux, les enseignants, et toute personne influente qui occupe une position stratégique au sein de la communauté que le groupe tente d'infiltrer.<sup>57</sup> Le modus operandi pour ces enlèvements implique une détention de quelques jours, semaines, voire mois, durant lesquels le groupe explique son objectif et ce qui est attendu de la victime pour aider le groupe à atteindre cet objectif (le rôle qu'elle doit jouer pour garantir l'influence du groupe dans la zone en question). La victime est ensuite libérée si elle accepte de coopérer et elle devient alors, sous contrainte, un soutien du groupe. Si la personne n'accepte pas, elle est soit tuée, soit quitte la région car elle ne peut continuer à vivre en sécurité à cause de son opposition.<sup>58</sup>

Cette dynamique a été décrite par de nombreuses personnes, et notamment par un chef de village qui a dit que « toute personne qui est suspectée par les terroristes de parler d'eux peut être enlevée, donc les gens vivent dans la peur et ne veulent plus parler de quoi que ce soit ».<sup>59</sup> L'exemple d'un enlèvement de ce type a été rapporté à Téhini, où un chef de la communauté peule a été enlevé en 2021 aux alentours de Kouinta, sur l'axe Téhini-Kafolo, et a passé plus de deux mois en détention avec un groupe extrémiste violent dans le parc national de la Comoé. Ce chef peul est commerçant et propriétaire de bétail. Il a aussi perdu une partie de son troupeau lors de vols de bétail. Mais une rançon n'a pas été demandée pour sa libération, et il a été enlevé car il est une personne influente dans la communauté peule et un commerçant.<sup>60</sup> Depuis sa libération, les communautés se méfient de lui car « le fait qu'il n'a pas payé de rançon veut dire qu'il est devenu complice des terroristes, sinon ils ne l'auraient pas libéré ».<sup>61</sup>

De l'autre côté de la frontière, dans le sud-ouest du Burkina Faso, plus d'une vingtaine d'enlèvements ont été répertoriés par les autorités en 2022.<sup>62</sup> Selon un gendarme en poste à Kampti, qui reconnaît que beaucoup de cas ne sont pas signalés et que le nombre réel serait bien supérieur à vingt cas, les mêmes dynamiques sont observables. Par exemple, en septembre 2022, le roi des Gan, un leader influent reconnu par les autorités administratives et politiques de la région de Loropéni, a été enlevé à cause de son influence au sein de la communauté Gan.<sup>63</sup> Une source sécuritaire a indiqué qu'il a été transféré en Côte d'Ivoire, et, au moment de l'écriture de ce rapport, il n'a toujours pas retrouvé la liberté.<sup>64</sup> « D'autres personnes sont visées car elles fournissent des informations aux autorités, ou parce qu'elles refusent de collaborer avec les groupes, ou parce qu'elles ont de l'argent et peuvent payer une rançon ».<sup>65</sup>

Le motif économique avec le paiement d'une rançon est également présent dans le nord-est de la Côte d'Ivoire. Dans ces cas, les victimes sont souvent de riches commerçants ou des membres de leurs familles. Des incidents de ce type ont été signalés à Bolé, Tougbo et Téhini, où cinq enlèvements contre rançon ont été enregistrés, et sont survenus durant des attaques entre septembre 2020 et juillet 2021. Selon une étude récente, ces cinq enlèvements ont permis de générer au moins 45 millions de FCFA, les victimes ayant payé chacune entre 5 et 20 millions de FCFA pour leur libération.<sup>66</sup> Un sixième cas a

## DEUX MOTIVATIONS PRINCIPALES DES ENLÈVEMENTS DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DU BURKINA FASO



### INTIMIDATION DE PERSONNALITÉS INFLUENTES

- Stade : début de l'infiltration
- Cibles : personnalités influentes ou collaborateurs présumés
- Un pic d'enlèvements peut servir de mécanisme d'alerte précoce
- Côte d'Ivoire (mi-2021) : enlèvement d'un chef peul à Kouinta, sur la route entre Téhini et Kafolo
- Burkina Faso (septembre 2022) : Roi des Gan enlevé à Loropéni, Burkina Faso. Présumé détenu dans le parc national de la Comoé



### FINANCEMENT

- Cibles : Personnes fortunées
- Zones sensibles : Bolé, Tougo, Téhini  
– 5 incidents entre septembre 2020 et juillet 2021 pour un totale de 45 millions CFA (€69 000) de rançon.
- Lien étroit avec le bétail: enlèvement du fils d'un riche propriétaire de bétail mi-2021, libéré en échange d'une rançon de 125 bœufs et deux motos

été signalé, avec l'enlèvement du fils d'un éleveur, qui a dû déboursier 6 millions de FCFA, 125 bœufs (la valeur d'un bœuf volé se situe entre 150 000 et 200 000 FCFA), ainsi que deux motos. Ce cas démontre les liens très étroits entre enlèvements et vols de bétail.<sup>67</sup>

Dans certains cas, nos sources ont mentionné que les ravisseurs ont emmené les victimes dans le parc national de la Comoé et les y ont gardées plusieurs semaines ou mois.<sup>68</sup> Trois personnes enlevées entre 2020 et 2022 et libérées ont expliqué avoir été détenues dans le parc national de la Comoé par des groupes extrémistes violents, qui leur ont tenu des discours sur leurs ambitions et leurs méthodes (relevant du djihad), ont demandé une conversion à l'islam, et étaient habillés de manière bien reconnaissable.<sup>69</sup> Les parcs nationaux et les forêts de la région, notamment au nord-ouest du Nigéria (forêts de Kamuku, Dansadua, Sububu) et le complexe W-Arly-Pendjari, sont souvent utilisés pour abriter des otages enlevés soit par des groupes de bandits, soit par le JNIM, car ces zones sont hors de portée des forces de défense et de sécurité et les otages peuvent facilement être dissimulés des patrouilles aériennes grâce à l'épaisse végétation.<sup>70</sup>

Il est donc clair que les groupes extrémistes violents ont été à l'origine de la poussée d'enlèvements à des fins d'intimidation, et probablement d'une partie des enlèvements contre rançon, même si tous les cas ne peuvent pas leur être attribués. En effet, certains enlèvements contre rançon sont plutôt des règlements de compte ou l'œuvre de criminels opérant dans les mêmes zones. Il est très probable que la réalité se situe à mi-chemin, à savoir que certains enlèvements relèvent de l'expansion de l'extrémisme violent et d'autres de réalités locales comme des conflits inter- et intra-communautaires.

## Vol de bétail

A partir de 2016, la région du Tchologo a connu une recrudescence d'actes de grand banditisme concentrés essentiellement sur le vol de bétail. Un réseau a été démantelé en 2019 par les autorités ivoiriennes et a permis de mettre en évidence les liens entre le vol de bétail et certaines personnalités des réseaux jihadistes de la région. Le réseau, dirigé par un certain Hadou, était basé à Ouangolodougou, et a organisé des vols de bétail pour une valeur supérieure à 60 millions de FCFA entre 2017 et 2019. Hadou avait des liens avec Hamza, proche de la Katibat Macina et de son chef Amadou Koufa, et Hamza aurait apparemment été envoyé par ce dernier pour développer une cellule locale de la Katibat Macina.<sup>71</sup> Hamza était également proche d'Ali Sidibé, dit « Sofiane », qui a été arrêté par les autorités ivoiriennes et accusé d'avoir coordonné l'attaque de Kafolo en juin 2020.<sup>72</sup>

Au cours de notre étude, nous n'avons pas réussi à identifier de nouveau réseau ou de profils d'individus entretenant des liens organiques ou personnels avec les réseaux des groupes extrémistes violents. Après le démantèlement du réseau d'Hadou, l'ampleur du vol de bétail a diminué selon les autorités, puis a à nouveau augmenté en 2020 et en 2021, en parallèle à la montée des groupes extrémistes, avant de diminuer à nouveau à partir de 2022.<sup>73</sup>

Certains éléments comme les modes opératoires, les routes et les lieux de vente permettent de conclure que l'implication des groupes armés dans l'écosystème criminel du vol de bétail n'a pas cessé en 2019, même si un nouveau réseau n'a pu être identifié à ce stade.

Concernant le mode opératoire, bien que le vol de bétail soit un phénomène ancien dans les zones autour du parc national de la Comoé, le vol de troupeaux entiers de bovins est une nouvelle dynamique observée depuis que l'influence des groupes armés croît dans la région. Ce changement d'envergure, de quelques têtes à des troupeaux entiers, est un indicateur important observé en Côte d'Ivoire en 2020 et 2021, et ailleurs dans la région, notamment au centre du Mali (depuis 2015) et au nord du Burkina Faso (depuis 2017),<sup>74</sup> mais également au nord-ouest du Nigéria (depuis 2011).<sup>75</sup> Cette évolution signale l'implication des groupes armés dans le vol de bétail. De plus, certaines sources sécuritaires et autorités traditionnelles, ainsi que des membres de la communauté qui connaissent bien le marché de la vente du bétail, ont expliqué que les vols ont particulièrement augmenté dans les zones les plus chaudes (Téhini, Tougbo, Bolé, Zépou, Doropo) et dans le parc national de la Comoé, là où les groupes armés sont actifs.<sup>76</sup>



Un éleveur surveille ses vaches près de Ouangolodougou, dans le nord de la Côte d'Ivoire, à proximité des frontières du Burkina Faso et du Mali, le 24 juin 2020. © Issouf Sanogo/ AFP via Getty Images



A propos des itinéraires et des points de vente, la porosité des frontières avec le Mali et le Burkina Faso est une vulnérabilité qui permet aux auteurs de vols de bétail de le vendre de l'autre côté de la frontière, et vice versa. Ouangolodougou, dans la région du Tchologo, est un point de transit clé du nord-est de la Côte d'Ivoire, situé au centre d'un réseau d'acheminement de marchandises licites et illicites entre ces trois pays. Il s'agit d'une zone de transit lucrative pour les stupéfiants, le carburant, la contrebande, le trafic d'armes et de bétail.<sup>77</sup> Traditionnellement, le bétail volé dans le centre du Mali et au Burkina Faso est acheminé jusqu'à Ouangolodougou pour être ensuite vendu et consommé dans des villes comme Abidjan.<sup>78</sup> Doropo est également un site de transit où le bétail est acheminé puis transporté en direction d'Abidjan : « chaque jour, deux remorques partent de Doropo vers Abidjan », selon un transporteur interrogé à Bouna.<sup>79</sup> Un commerçant explique que « sur le marché du bétail à Doropo, la majorité du bétail vient du Burkina Faso. Nous ne savons pas si le bétail a été volé ou acheté ».<sup>80</sup>

Plusieurs témoignages affirment que, pendant la période 2020-2021, les troupeaux volés étaient emmenés vers les localités contrôlées par le JNIM au Burkina Faso, au lieu d'être dirigés et vendus dans d'autres villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire, comme Bouaké, Doropo ou Ouangolodougou, ou dans les grands centres urbains au sud du pays où la viande est consommée.<sup>81</sup> Un propriétaire de bétail dont le troupeau avait été enlevé à Téhini, a lancé de nombreuses recherches et a retrouvé son troupeau vers Kampti au Burkina Faso, ce qui n'est pas l'itinéraire habituel pour la vente de bétail.<sup>82</sup> Ceci a amené une autorité traditionnelle à conclure que, même si le chef du réseau (Hadou) a été arrêté, ces itinéraires indiquent que des personnes affiliées au JNIM ou travaillant pour le JNIM sont derrière certains incidents de vol de bétail, puisque les animaux sont acheminés vers leur zone d'influence.<sup>83</sup>

## **Orpaillage : implication des groupes armés ?**

### **Héritage de la rébellion**

L'élevage et le commerce de l'or constituent les deux piliers économiques de la zone étudiée. L'orpaillage est cependant bien plus marqué par l'histoire et l'héritage de la rébellion, héritage qui se fait sentir encore aujourd'hui. Bien que les anciens réseaux établis pendant la rébellion perdurent et leur collusion avec les autorités également, celles-ci sont maintenant plus préoccupées par la présence des groupes extrémistes violents et leur potentielle implication directe ou indirecte dans l'orpaillage au nord-est de la Côte d'Ivoire.

Après la fin du conflit postélectoral en 2011, qui marque également la fin de la rébellion lancée en 2002, les anciens combattants rebelles perdent en influence dans leurs fiefs habituels et leur rôle clé dans l'orpaillage est mis à mal. Mais certains membres de la rébellion qui géraient des ressources minières n'ont pas immédiatement lâché prise. En 2015, le rapport final du groupe d'experts des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire soulignait que « la présence massive de militaires impliqués dans la production illégale d'or »<sup>84</sup> ne permettait pas de faire des progrès notables dans la fermeture de gisements illégaux, comme prévu par le programme du ministère de l'Industrie et des Mines.<sup>85</sup>

Aujourd'hui, la situation a changé, mais il n'est toutefois pas à exclure que d'anciens combattants continuent de profiter de l'orpaillage, notamment à travers des intermédiaires auprès desquels ils prélèvent des taxes.<sup>86</sup> Dans tous les cas, et au-delà des individus, les réseaux établis pendant la rébellion et les années suivantes sont toujours actifs. Les grands exploitants (propriétaires de sites) et les négociants restent actifs, ainsi que leurs réseaux de vente notamment au Burkina Faso, comme pendant la rébellion. La plupart de l'or extrait au nord-est de la Côte d'Ivoire est vendu au Burkina Faso, passant par Gaoua avant d'être acheminé vers Ouagadougou.<sup>87</sup>

De plus, les orpailleurs n'ont plus besoin du soutien des ex-combattants car ils ont entretemps tissé des liens avec les chefs traditionnels et les autorités locales (agents du ministère des Mines, douaniers, gendarmes).<sup>88</sup> Pour exemple, en novembre 2022, deux agents de l'Office ivoirien des parcs et réserves ont été condamnés à deux mois de prison pour avoir fourni à des orpailleurs des informations sur le déploiement et les positions des gardes forestiers dans le parc national de la Comoé, pour 100 000 à 150 000 FCFA.<sup>89</sup>

Mais depuis 2020, les dynamiques ont changé. Dans toute la sous-région, la peur que l'orpaillage devienne une source de financement pour les groupes extrémistes a entraîné de fortes réactions de l'État et des mesures de répression et d'interdiction de l'activité, parfois avec des effets contreproductifs comme nous le verrons par la suite.<sup>90</sup> En Côte d'Ivoire, les mesures prises pour lutter contre l'orpaillage illégal à la suite d'une série d'attaques meurtrières en 2020, avec des opérations de grande envergure et la formation d'un groupe spécial composé de gendarmes et d'agents du ministère des Eaux et Forêts, sont une réponse aux risques que pose l'utilisation de l'orpaillage pour le financement des groupes extrémistes violents.<sup>91</sup>

Dans les régions du Bounkani et du Tchologo, l'une des caractéristiques particulières de l'orpaillage est qu'il prend place à deux endroits distincts : dans le parc national de la Comoé et dans la zone rurale et périurbaine qui ceinture le parc. Cette particularité induit deux modèles différents de fonctionnement pour l'orpaillage.

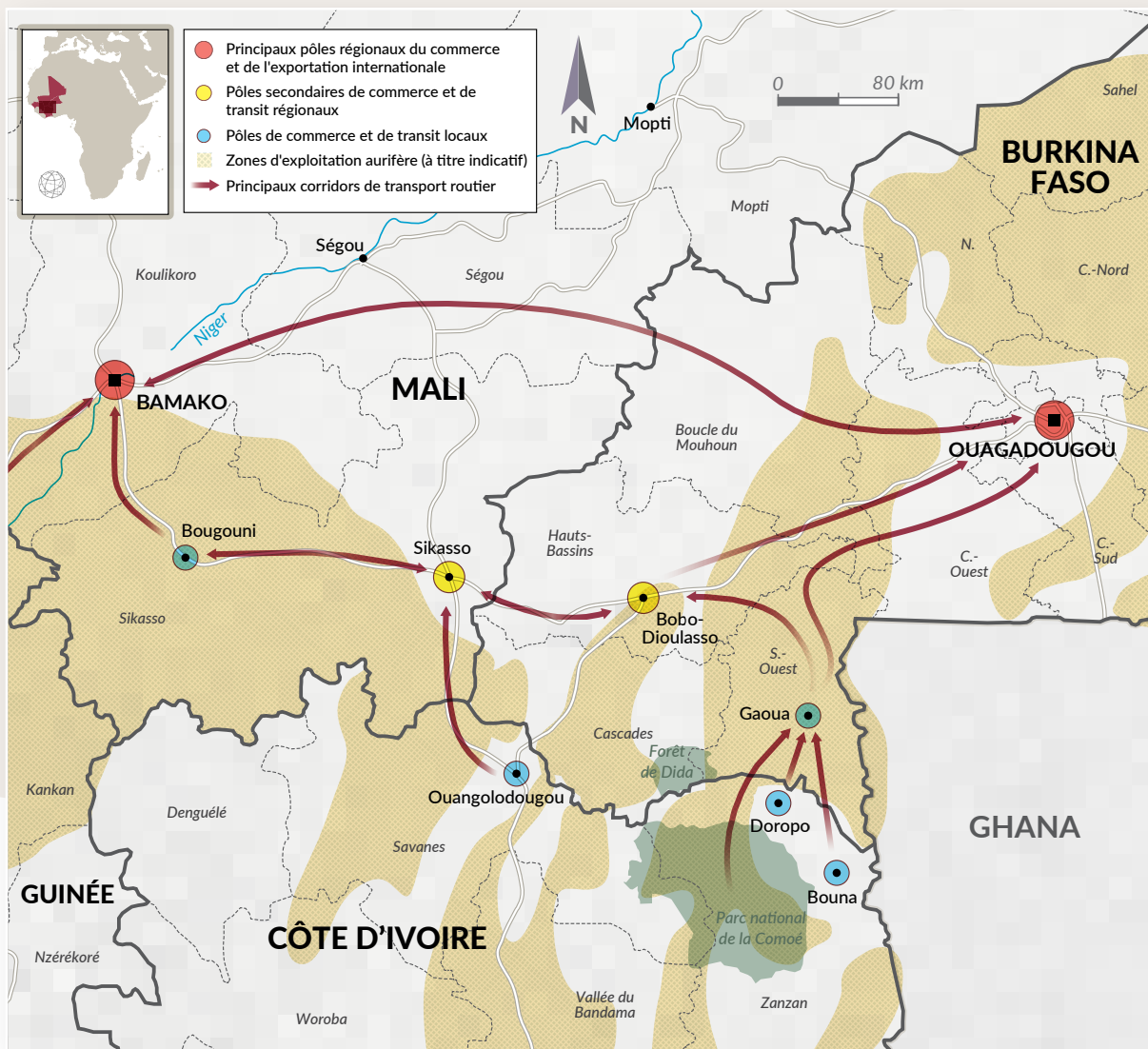
## **Orpaillage illicite autour du parc national de la Comoé**

A l'extérieur du parc, c'est la chefferie traditionnelle qui approuve ou non l'exercice de l'activité sur son territoire. Selon un ancien orpailleur à Bouna : « Il faut avoir l'accord de la chefferie pour pouvoir pratiquer l'orpaillage ici. (...) On ne peut pas le faire sur les terres des gens sans l'accord des propriétaires. Il faut donc passer par la chefferie. »<sup>92</sup> La chefferie traditionnelle représente l'autorité coutumière et est respectée par les communautés, mais, selon le droit national, ce n'est pas elle qui est chargée de réguler la pratique en délivrant par exemple des permis d'exploitation. La pratique de l'orpaillage est donc toujours illégale du point de vue du code minier, mais perçue comme licite aux yeux des acteurs impliqués.

Un ancien orpailleur va même plus loin, en mentionnant l'implication parfois directe de la chefferie traditionnelle dans l'activité : « Il y a même des chefs de village qui sont orpailleurs. »<sup>93</sup> Il faut noter que dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, le jeu politique local et national s'appuie sur l'autorité coutumière, qui sert bien souvent d'interface entre les hommes politiques et les populations, le pouvoir coutumier jouissant d'une « immunité »<sup>94</sup> selon cette même source, ce qui lui permet d'accorder une certaine légitimité à des activités pourtant illicites telles que l'orpaillage.

Dans le système de production de l'or autour du parc, c'est aussi le pouvoir coutumier qui a son mot à dire pour fixer le prix de cession d'un gramme d'or sur le site, comme l'explique cet ancien orpailleur interrogé à Bouna :

« C'est la chefferie qui fait le grammage. C'est elle qui fixe le prix du gramme. Ce n'est pas un prix fixe parce que ça dépend de la période. Mais en général, c'est autour de 30 000 FCFA (EUR 44). La répartition se fait chaque semaine sur le site de production, immédiatement après la vente. Après une semaine de production, les représentants du pouvoir coutumier, le propriétaire terrien, l'exploitant et les travailleurs se retrouvent tous « au comptoir ». Le comptoir est sur le site minier. C'est sur place que la vente de l'or extrait durant la semaine de travail se fait. La négociation avec l'acheteur est menée en présence de ces acteurs ou de leurs représentants. Après la vente, l'argent est réparti entre ces acteurs en fonction des pourcentages arrêtés avant le démarrage de la production. »



**FIGURE 3** Exploitation artisanale de l'or et routes d'exportation entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali.

### Orpillage illícite dans le parc

Dans le parc national de la Comoé, les dynamiques sont différentes, du fait des attitudes et représentations des populations : lorsque l'orpillage est pratiqué sur leurs terres, il n'est pas perçu comme une activité illícite et peut être encadré, et l'est de facto par la chefferie. Mais lorsque l'orpillage est pratiqué dans le parc (une aire protégée qui bénéficie d'un régime juridique spécifique, et donc un terrain qui ne leur appartient pas), il s'agit alors d'accepter de travailler dans l'illícitalité la plus complète. Le parc est donc vu par les acteurs actifs dans l'orpillage à l'extérieur du parc (par exemple les grands exploitants) comme un *no man's land* dont l'accès n'est subordonné à aucune autorisation préalable du pouvoir coutumier, dont les droits ne s'étendent pas à cette aire protégée.

C'est pourtant dans le parc que l'activité est la plus intense : bien qu'il soit difficile de fournir une évaluation précise, un opérateur économique de Bouna estime « qu'environ 60 % de l'activité d'orpillage se fait dans le parc pour les régions du Bounkani et du Tchologo. »<sup>95</sup> Au-delà de cet opérateur, de nombreuses personnes ont expliqué ne pas pouvoir faire d'estimation, mais ont toutes

relevé que le parc suscite un intérêt très important (plus qu'en dehors du parc), et ce, pour deux raisons principales. La première est l'opacité qu'il garantit, en apparaissant comme un territoire qui échappe au contrôle des autorités administratives et coutumières. La seconde est la facilité à y trouver de l'or dès 2 ou 3 mètres de profondeur (par rapport à des tunnels de plusieurs dizaines de mètres de profondeur autour du parc).<sup>96</sup>

Pour la vente de l'or issu du parc, comme pour son exploitation, le système est très peu régulé et bien moins rigide, et les décisions se font entre l'acheteur et le propriétaire du site. De plus, à l'extérieur du parc, les personnes impliquées dans l'orpaillage sont connues et mènent leurs activités au vu et au su de tous, alors que dans le parc les identités de certaines personnes, et notamment des financiers, restent inconnues.<sup>97</sup> En effet, comme sur de nombreux sites d'orpaillage artisanal dans la sous-région, le préfinancement des activités est monnaie courante. Cet ancien orpailleur qui opérait dans le parc en explique le fonctionnement :

« Dans le parc, c'est l'exploitant qui fixe le prix du gramme de commun accord avec l'acheteur. Mais dans certains cas, l'exploitant qui est sur le terrain est lui-même financé par quelqu'un d'autre, qui lui fournit les appareils pour détecter l'or. Ce sont des appareils coûteux. Il fournit également le matériel d'extraction et de traitement de l'or. Il finance donc toute l'activité et parfois c'est lui qui achète l'or produit sur le site. Si, par exemple, le gramme est fixé à 30 000 FCFA (EUR 44) à l'extérieur du parc, lui peut fixer le prix à 20 000 FCFA (EUR 30). Dans tous les cas, le prix auquel il achète est inférieur à celui pratiqué en dehors du parc. Ce type de site est surveillé par des hommes employés par le financier pour éviter que l'exploitant ne vende une partie de la production à d'autres acheteurs ». <sup>98</sup>

## **Implication des groupes armés ?**

Plusieurs sources ont rapporté que les groupes extrémistes violents financeraient certaines exploitations afin de s'assurer le monopole de l'achat de l'or extrait sur le site, et mentionnent les éléments suivants pour étayer leur argumentaire. D'abord, l'arrivée des groupes extrémistes violents dans la région en 2020 a coïncidé avec une augmentation des sites clandestins dans le parc national de la Comoé, avec des sites relativement grands où l'on trouve des machines coûteuses pour détecter l'or, ce qui requiert un financement plus important que les petits sites d'extraction. Selon un agent de l'Office ivoirien des parcs et réserves, « l'arrivée des terroristes dans la région a fait exploser le nombre de sites clandestins. Leur arrivée a clairement intensifié l'activité dans le parc ». <sup>99</sup> Ensuite, les populations se méfient de l'extrême discrétion dont font preuve certaines personnes impliquées dans cette activité. « On ne les voit jamais, pourtant le site est exploité et l'or vendu » <sup>100</sup> raconte un ancien orpailleur à Bouna :

De plus, plusieurs sources ont rapporté que les groupes extrémistes violents se sont fait passer pour des orpailleurs afin de recruter des jeunes, mais également pour conclure des contrats et pratiquer l'orpaillage. Certaines de ces personnes, qui se sont présentées comme des orpailleurs, ont ensuite été arrêtées par les autorités ou par les Dozos à la suite d'incidents sécuritaires, et « c'est là qu'on a compris qu'ils étaient en fait membres de groupes terroristes », selon un gendarme de la région. <sup>101</sup>

Concernant le recrutement, cet officier de police judiciaire explique la situation : « En 2019, dans les localités burkinabé de Farakorosso et Gbontchesso, qui sont frontalières à la Côte d'Ivoire, des jihadistes ont recruté de nombreux jeunes dont le niveau d'instruction était faible en qualité d'informateurs et de logisticiens, en se présentant d'abord comme des orpailleurs ». <sup>102</sup> Se présenter comme orpailleur permet d'attirer des jeunes qui veulent gagner de l'argent, et permet aux groupes armés de garder un



profil bas (être orpailleur au nord-est de la Côte d'Ivoire n'a rien de suspect). En se présentant comme orpailleurs, ils ont également pu obtenir de nouveaux sites d'exploitation en concluant des accords avec des villageois et des exploitants, qui ne se sont pas rendu compte de leur véritable identité. Ces individus sont maintenant pris entre deux feux car ils ne peuvent pas faire marche arrière face à la menace des groupes armés. Ils ne peuvent pas non plus obtenir le soutien des autorités, face au risque d'être accusés de complicité.<sup>103</sup>

D'autres vont encore plus loin et affirment que des groupes extrémistes violents sont présents et impliqués directement sur les sites d'orpaillage, dans le parc national de la Comoé et le long de la frontière avec le Burkina Faso.

Pour la zone frontalière, les localités de Togolokaye (à mi-chemin entre Téhini, en bordure du parc, et Bodana à la frontière burkinabé) et de Mossibougou, au nord-est de Korhogo à environ 20 km de la frontière burkinabé, ont été mentionnées à plusieurs reprises dans les entretiens.<sup>104</sup> Le fait que les groupes soient actifs dans cette zone s'explique notamment par le fait qu'ils peuvent facilement se replier vers le Burkina Faso en cas de besoin.<sup>105</sup>

Plusieurs victimes d'enlèvement, retenues en otage dans le parc national de la Comoé en 2021 par des groupes extrémistes violents, ont expliqué avoir été détenues non loin de sites d'orpaillage et avoir vu leurs kidnappeurs transporter et utiliser des appareils de détection de l'or.<sup>106</sup>

D'autres témoignages, recueillis auprès des autorités, ont révélé que certains membres de groupes armés ont été arrêtés avec du matériel de détection et d'extraction de l'or.<sup>107</sup> Les sources sécuritaires expliquent également que lors d'opérations contre l'orpaillage, de nombreuses armes ont été retrouvées sur les lieux, notamment des kalachnikov, ce qui les a poussé à confirmer la présence des groupes armés, et donc à mener une lutte féroce contre l'orpaillage dans la zone, notamment dans le département de Téhini, depuis 2021.<sup>108</sup>

## **Répondre à l'orpaillage artisanal dans le contexte de l'expansion des groupes extrémistes violents**

Les sites d'orpaillage du nord-est de la Côte d'Ivoire et de toute la sous-région constituent souvent une cible de choix pour les groupes extrémistes violents. Ces sites leur permettent de générer des ressources financières importantes et de financer ainsi leurs opérations (achat d'armes, de motos, de carburant, etc.), et sont également des plaques tournantes pour les trafics de toute sorte et le blanchiment d'argent.<sup>109</sup> Ce sont également des endroits qui peuvent servir à recruter des jeunes et constituer des lieux de formation, notamment pour les engins explosifs improvisés. Une cellule du JNIM associée à Khalid Ben Walid a expliqué avoir reçu dès 2016 une formation aux explosifs sur un site d'orpaillage dans le nord du pays, à la frontière malienne.<sup>110</sup>

Il s'agit également d'endroits clés pour les groupes extrémistes violents qui y déploient leurs stratégies de gouvernance des ressources naturelles. Par exemple, ils peuvent se poser en acteurs légitimes en permettant aux communautés d'exercer l'orpaillage librement.<sup>111</sup> À l'inverse, les autorités sont perçues comme interdisant ou restreignant fortement l'accès aux ressources, et les Dozos sont suspectés de se livrer eux-mêmes à l'orpaillage sur les sites en question<sup>112</sup>, et ils sont parfois chargés de sécuriser des sites miniers qui ont été fermés et abandonnés à la suite de décisions gouvernementales pour limiter l'exploitation minière dans le nord-est.<sup>113</sup>

La Côte d'Ivoire ne fait pas exception avec une réponse incluant un volet répressif, qui s'est traduit par la création en juillet 2021 d'une brigade spéciale de lutte contre l'exploitation illégale d'or, dénommée Groupement spécial de lutte contre l'orpaillage illégal. Cette unité composée de gendarmes (460) et d'agents des eaux et forêts (100) a pour principale mission d'intensifier la répression contre les individus qui pratiquent l'orpaillage clandestin. De nombreuses missions ont été menées avec la destruction de sites, l'interpellation de personnes et la saisie d'équipements logistiques.<sup>114</sup>

Pourtant l'orpaillage est une source de revenus essentiels pour de nombreuses communautés, et est voué à croître en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, face aux pressions démographiques, environnementales et sociales sur le mode de vie pastoral et l'agriculture.<sup>115</sup> Ce secteur contribue aussi souvent à la diminution de la violence et des risques sécuritaires car les jeunes travaillant dans l'orpaillage sont moins vulnérables aux appels des groupes extrémistes violents, alors que l'interdiction de l'orpaillage peut amener à des pics dans d'autres économies illicites (vols de bétail, braquages). Une autorité locale à Kafolo l'a expliqué ainsi : « La grande difficulté est que si les autorités mettent fin à l'orpaillage, les djihadistes peuvent en profiter pour offrir du travail aux jeunes qui seront désormais oisifs. Si vous mettez fin à l'orpaillage en leur disant de retourner au champ, ils peuvent se faire enrôler par les terroristes. »<sup>116</sup>



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les économies illicites dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, marquées par l'héritage de la rébellion et évoluant dans un contexte post-conflit, sont désormais devenues une épineuse question de sécurité, avec la présence des groupes extrémistes violents et l'intensification des activités économiques illicites dans le parc national de la Comoé et la région frontalière avec le Burkina Faso. En effet, c'est toute une région qui vit au rythme des économies illicites, qui structurent la vie économique et sociale. Les acteurs, notamment dans l'orpaillage, ont infiltré les différentes structures sociétales et les maillons du dispositif administratif et sécuritaire, notamment par le biais de la corruption, et les réseaux de longue date, établis durant la rébellion, sont bien ancrés. Malgré une accalmie dans l'activité des groupes armés, la région reste en proie à de nombreuses vulnérabilités, à cause de la porosité de la frontière avec le Burkina Faso et des difficultés à contrôler le parc national de la Comoé. Pour éviter que la situation ne se dégrade, trois grands axes de travail devraient être priorités et mis en œuvre conjointement par les autorités nationales et locales et la société civile.

### ***Pour les autorités : capitaliser sur les acquis et régulariser l'orpaillage***

De nombreuses mesures sécuritaires ont été prises par les forces de défense et de sécurité à la suite des attaques de 2020, et notamment un renforcement du maillage militaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Le parc national de la Comoé et les points d'entrées des groupes extrémistes violents restent cependant des angles morts et le dispositif de contrôle pour ces espaces devrait être renforcé. La réponse militaire, bien qu'importante et ayant apporté des résultats positifs jusqu'à présent, doit être couplée à des efforts socio-économiques. Ceux-ci pourraient inclure par exemple le développement de services de base tels que des routes, l'accès à l'électricité, et des centres d'apprentissage pour encourager le développement local (dans l'agriculture par exemple). En particulier, la politique autour de l'orpaillage, au vu de la vulnérabilité du secteur, devrait être une priorité.

Toutes les politiques relatives à l'orpaillage doivent reconnaître le rôle de l'orpaillage comme instrument de paix.<sup>117</sup> Les réponses apportées doivent prendre en compte non seulement le rôle de l'orpaillage dans le financement des conflits, mais également le rôle qu'il joue comme moyen de subsistance et, plus largement, son importance dans les économies politiques locales et régionales. Les mesures de répression et d'interdiction qui visent à limiter l'accès risquent d'augmenter les vulnérabilités et, en conséquence, l'insécurité et le développement d'autres économies illicites. Il faut donc que les réponses

apportées soient équilibrées entre répression et régularisation pour que les communautés puissent en bénéficier. Par exemple, la Côte d'Ivoire a instauré un système d'autorisation pour l'exploitation de mines artisanales qui doit réguler l'activité, mais la bureaucratie est trop importante et la délivrance de ces autorisations est lente et coûteuse. Ces autorisations présentent aussi un autre problème : elles sont réservées aux citoyens ivoiriens alors que de nombreux orpailleurs sont burkinabé, maliens et guinéens. Enfin, les politiques de répression devraient se focaliser sur les acteurs les plus nuisibles, qui sont souvent proches de personnalités politiques importantes ou jouissent en tout cas d'une certaine immunité, au lieu de barrer l'accès des communautés aux sites d'orpaillage. La lutte contre l'impunité et la corruption est cruciale pour diminuer l'activité sans aliéner les communautés.

### ***Pour la société civile en synergie avec les autorités : renforcer la confiance entre les autorités et les citoyens***

Bien que la réponse sécuritaire et le renforcement de la présence militaire dans les zones menacées par les groupes extrémistes violents soient nécessaires (notamment par le déploiement de bases dans les villes et villages et non seulement dans les capitales régionales), il s'agit également de renforcer la confiance entre les autorités, comme les forces de défense et de sécurité (FDS), et les communautés. Pour ce faire, des sessions de dialogue peuvent être organisées, et les FDS peuvent aussi accompagner et participer aux initiatives citoyennes locales. Certaines initiatives de ce type ont déjà été prises, avec la création de comités civilo-militaires, une initiative à saluer mais qui pourrait être soutenue de manière plus importante, y compris financièrement, pour fonctionner correctement. De plus, toutes les initiatives qui visent à renforcer le contrôle sur une zone doivent nécessairement impliquer les communautés locales. Il faut éviter que les FDS soient vues comme prédatrices, et c'est parfois le cas lorsque les initiatives ne sont pas comprises et que les communautés sont confrontées au racket et à la corruption des autorités. Des initiatives de veille communautaire entre les communautés et les autorités locales pour améliorer la collecte d'informations, comme c'est le cas par exemple à Moro-Moro, pourraient être répliquées dans d'autres localités.

### ***Pour les communautés en synergie avec la société civile et les autorités : travailler sur la cohésion sociale et l'inclusion***

Plusieurs organisations de la société civile ont compris l'importance de la cohésion communautaire, mise à mal par l'augmentation de la criminalité et l'activité des groupes extrémistes violents, et plusieurs programmes sont financés dans ce sens. Des instances de dialogue entre communautés et en particulier entre les chefs de communauté devraient être organisées de manière régulière, et de manière ad hoc pour régler les conflits entre éleveurs et agriculteurs par exemple. Ainsi, les communautés feraient partie de toutes les étapes dans la résolution des litiges. D'autres initiatives qui peuvent être prises à ce sujet incluent par exemple des programmes radios pour valoriser les communautés et permettre une meilleure compréhension des réalités de chacun, favorisant l'entente et diminuant la stigmatisation. De telles initiatives ont déjà été prises à certains endroits, comme par la communauté peule à Doropo, ou à Bouna qui organise des journées culturelles, et peuvent être répliquées avec le soutien de la société civile et des autorités si besoin, ainsi que de la communauté internationale.





## NOTES

- 1 Voir les autres projets sur ce sujet : A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/> ; & GI-TOC, Le rôle des parcs nationaux dans les économies illicites et les dynamiques de conflit, 26-27 octobre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/national-parks-illicit-economies-conflict/>.
- 2 GI-TOC, Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, <https://wea.globalinitiative.net/illicit-hub-mapping/fr/>.
- 3 GI-TOC, Le rôle des parcs nationaux dans les économies illicites et les dynamiques de conflit, 26-27 octobre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/national-parks-illicit-economies-conflict/>. Pour le Nigéria, voir : Al Chukwuma Okoli and Fidelis I. Ochim, Forestlands and national security in Nigeria : a threat-import analysis, *Journal of Political Science and Leadership Research*, 2.2 (2016), 43-53. Pour le W-Arly-Pendjari, voir : International Crisis Group, Contenir l'insurrection jihadiste dans le Parc W en Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique N°310, 16 janvier 2023, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w> ; A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 4 GI-TOC, Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, <https://wea.globalinitiative.net/illicit-hub-mapping/fr/>.
- 5 Guillaume Soro, *Pourquoi je suis devenu un rebelle. La Côte d'Ivoire au bord du gouffre*, Paris : Hachette Littératures, 2005.
- 6 Ibid.
- 7 GI-TOC, Nord de la Côte d'Ivoire : nouvelles menaces djihadistes, anciens réseaux criminels, Bulletin de risque numéro 1, septembre 2021, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/09/Nord-de-la-Co%CC%82te-divoire-nouvelles-menaces-djihadistes-anciens-re%CC%81seaux-criminels.pdf>.
- 8 Propos d'un mineur d'or artisanal à Doropo rapportés par Alan Martin et Hélène Helbig de Balzac, L'Eldorado ouest-africain : cartographie du commerce illicite de l'or en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso, Partenariat Afrique Canada, 2017, <https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2017/09/2016-Jan-Leldorado-ouest-africain-cartographie-du-commerce-illicite-de-lor-en-cote-divoire-au-mali-et-au-burkina-faso.pdf>.
- 9 Alan Martin et Hélène Helbig de Balzac, L'Eldorado ouest-africain : cartographie du commerce illicite de l'or en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso, Partenariat Afrique Canada, 2017, <https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2017/09/2016-Jan-Leldorado-ouest-africain-cartographie-du-commerce-illicite-de-lor-en-cote-divoire-au-mali-et-au-burkina-faso.pdf>.
- 10 La Côte d'Ivoire était, et est encore aujourd'hui, principalement une zone d'extraction avec les plaques tournantes de l'exportation de l'or artisanal principalement au Mali et au Burkina Faso, dans une moindre mesure.
- 11 Voir note 9.
- 12 Aya Prisila Kouakou, La gouvernance locale dans la lutte contre l'orpaillage clandestin en Côte d'Ivoire, *Regard Jeune. Analyses politiques sur la Côte d'Ivoire*, Friedrich Ebert Stiftung, 2018, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/elfenbeinkueste/14575/2018-01.pdf>.
- 13 James Cockayne, State fragility, organised crime and peacebuilding: towards a more strategic approach, NOREF, September 2011, <https://www.files.ethz.ch/isn/137389/State%20fragility.pdf>.

- 14 Mathieu Pellerin, Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ?, IFRI, février 2022, <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/pays-cotiers-dafrique-de-louest-nouvelle-terre-dexpansion-groupes>.
- 15 Entretiens avec plusieurs experts sécuritaires suivant les mouvements jihadistes dans les pays côtiers, à Abidjan, Ouagadougou et par téléphone, septembre 2020-janvier 2023.
- 16 Analyse des données ACLED, <https://acleddata.com/>.
- 17 Flore Berger, La menace silencieuse : les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/kidnappings-burkina-faso/>.
- 18 Entretiens avec des forces de défense et de sécurité, Bounkani et Tchologo, août-septembre 2020 et janvier 2023.
- 19 Selon les données ACLED, plus d'une douzaine d'attaques directes contre des postes de gendarmerie ou des forces armées, des patrouilles ou des véhicules militaires, huit incidents impliquant des engins explosifs improvisés (réussis ou non), et une dizaine d'attaques contre les communautés sous la forme de prises d'otage des villages et des mosquées et enlèvements.
- 20 Côte d'Ivoire : comment les jihadistes tentent de s'implanter dans le Nord, Jeune Afrique, 20 mai 2021, <https://www.jeuneafrique.com/1174346/politique/cote-divoire-comment-les-jihadistes-tentent-de-simplanter-dans-le-nord/>.
- 21 Entretien avec un membre des forces de l'ordre, Doropo, janvier 2023.
- 22 Analyse des données ACLED, <https://acleddata.com/>.
- 23 Entretien avec un spécialiste des conflits et des mouvements armés dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, mars 2023, par téléphone.
- 24 Mélédje Tresore, Bouna : neuf véhicules incendiés en une semaine, Fratmat, 28 août 2022, <https://www.fratmat.info/article/223281/societe/insecurite/bouna-neuf-vehicules-incendies-en-une-semaine> ; Un véhicule personnel incendié à Doropo, Agence ivoirienne de presse, 29 janvier 2023, <https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-un-vehicule-personne-incendie-a-doropo/> ; Cinq véhicules incendiés à Bouna par des inconnus, News Abidjan, 17 mars 2023, <https://news.abidjan.net/articles/718872/cinq-vehicules-incendies-a-bouna-par-des-inconnus>.
- 25 Entretiens avec les autorités locales, Bounkani, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 26 Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité. Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/09/Lucia-Bird-et-Lyes-Tagziria-Criminalite-organisee-et-dynamiques-dinstabilite-GI-TOC-septembre-2022.pdf>.
- 27 Entretien avec un orpailleur et commerçant, janvier 2023.
- 28 Localités citées comme point de passage : Hélintira, Djigouè, Irinao, Galgouli, Passénan, Batié et Kpéré.
- 29 La Côte d'Ivoire rouvre ses frontières terrestres après presque de deux ans de fermeture, TV5 Monde, 15 février 2023, <https://information.tv5monde.com/afrique/la-cote-d-ivoire-rouvre-ses-frontieres-terrestres-apres-presque-de-deux-ans-de-fermeture>.
- 30 Entretiens avec plusieurs sources sécuritaires (forces de défense et de sécurité), août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 31 Entretien avec un membre des forces de défense et de sécurité, sud-ouest du Burkina Faso, janvier 2023.
- 32 Discussion de groupe avec des membres des communautés locales, Bounkani, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 33 Côte d'Ivoire : la gendarmerie met la main sur plusieurs djihadistes à Tehini, AbidjanTV, août 2021, <http://abidjantv.net/armee/cote-divoire-la-gendarmerie-met-la-main-sur-plusieurs-djihadistes-a-tehini/>.
- 34 Les localités mentionnées comme points d'entrée dans le parc sont Saye, Niamoué, Sanguinari.
- 35 Données ACLED.
- 36 Entretien avec un journaliste, Gaoua, janvier 2023.
- 37 Entretien avec un transporteur et un commerçant opérant dans la zone frontalière, janvier 2023.
- 38 Entretiens avec plusieurs sources sécuritaires (FDS, forces armées de Côte d'Ivoire, gendarmes et policiers), août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 39 Entretien avec un chercheur spécialiste du parc national de la Comoé et des dynamiques de conflits, mars 2023, par téléphone.
- 40 Pour le Nigéria, voir : Al Chukwuma Okoli and Fidelis I. Ochim, Forestlands and national security in Nigeria : a threat-import analysis, *Journal of Political Science and Leadership Research*, 2.2 (2016), 43-53. Pour le W-Arly-Pendjari, voir : International Crisis Group, Containir l'insurrection jihadiste dans le Parc W en Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique N°310, 16 janvier 2023, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w> ; A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 41 Entretiens avec plusieurs responsables sécuritaires dans la région du Bounkani, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 42 International Crisis Group, Containir l'insurrection jihadiste dans le Parc W en Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique N°310, 16 janvier 2023, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w>.

- 43 GI-TOC, Le rôle des parcs nationaux dans les économies illicites et les dynamiques de conflit, 26-27 octobre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/national-parks-illicit-economies-conflict/>.
- 44 Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité, Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/09/Lucia-Bird-et-Lyes-Tagziria-Criminalite%CC%81-organise%CC%81e-et-dynamiques-dinstabilite%CC%81-GI-TOC-septembre-2022.pdf>.
- 45 Le trafic d'armes en particulier n'est pas inclus dans cette étude car il existe déjà beaucoup de ressources à ce sujet. Voir par exemple : Roberto Sollazzo and Matthias Nowak, Tri-border Transit: Trafficking and Smuggling in the Burkina Faso–Côte d'Ivoire–Mali Region, Small Arms Survey, October 2020, <https://www.smallarmssurvey.org/resource/tri-border-transit-trafficking-and-smuggling-burkina-faso-cote-divoire-mali-region>.
- 46 Voir note 44.
- 47 Mathieu Pellerin, Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ?, IFRI, février 2022, <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/pays-cotiers-dafrique-de-louest-nouvelle-terre-dexpansion-groupes>.
- 48 Dr Parfait N'goran, Dr Aziz Mossi et Bernard Bleou, Étude sur les signes avant-coureurs de l'extrémisme violent dans les régions frontalières du nord de la Côte d'Ivoire, Equal Access, janvier 2023, [https://eai1.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2021/03/Early\\_Signs\\_Report\\_finalFRE\\_web.pdf](https://eai1.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2021/03/Early_Signs_Report_finalFRE_web.pdf).
- 49 Mathieu Pellerin, Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ?, IFRI, février 2022, <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/pays-cotiers-dafrique-de-louest-nouvelle-terre-dexpansion-groupes>.
- 50 Le terme et le concept ont été utilisés pour la première fois par Heni Nsaibia, Insecurity in southwestern Burkina Faso in the context of an expanding insurgency, ACLED, 17 January 2019, <https://acleddata.com/2019/01/17/insecurity-in-southwestern-burkina-faso-in-the-context-of-an-expanding-insurgency>.
- 51 Dr Parfait N'goran, Dr Aziz Mossi et Bernard Bleou, Étude sur les signes avant-coureurs de l'extrémisme violent dans les régions frontalières du nord de la Côte d'Ivoire, Equal Access, janvier 2023, [https://eai1.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2021/03/Early\\_Signs\\_Report\\_finalFRE\\_web.pdf](https://eai1.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2021/03/Early_Signs_Report_finalFRE_web.pdf).
- 52 Entretiens avec des forces de défense et de sécurité dans le Bounkani, septembre 2021, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 53 GI-TOC, Nord de la Côte d'Ivoire : nouvelles menaces djihadistes, anciens réseaux criminels, Bulletin de risque numéro 1, septembre 2021, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/09/Nord-de-la-Co%CC%82te-divoire-nouvelles-menaces-djihadistes-anciens-re%CC%81seaux-criminels.pdf>.
- 54 Entretiens avec des autorités administratives dans le Bounkani et le Tchologo, septembre 2021, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 55 Dr Parfait N'goran, Dr Aziz Mossi et Bernard Bleou, Étude sur les signes avant-coureurs de l'extrémisme violent dans les régions frontalières du nord de la Côte d'Ivoire, Equal Access, janvier 2023, [https://eai1.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2021/03/Early\\_Signs\\_Report\\_finalFRE\\_web.pdf](https://eai1.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2021/03/Early_Signs_Report_finalFRE_web.pdf).
- 56 Analyse des données ACLED, <https://acleddata.com/>.
- 57 Flore Berger, La menace silencieuse : les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/kidnappings-burkina-faso/>.
- 58 Ibid.
- 59 Entretien avec un chef de village, département de Téhini, août-septembre 2022.
- 60 Entretien avec un chercheur relayant les propos de la victime qu'il a interrogé, mars 2023, par téléphone.
- 61 Entretien avec un chercheur relayant les propos des communautés qu'il a interrogé dans le cadre de son investigation sur le cas de cette victime d'enlèvement, mars 2023, par téléphone.
- 62 Entretien avec un gendarme, Kampti, janvier 2023.
- 63 Entretien avec un gendarme, Kampti, janvier 2023. L'enlèvement a été médiatisé : Wakat Séra, Loropéni : le roi des Gan et l'un de ses fils enlevés?, Wakatsera, 28 septembre 2022, <https://www.wakatsera.com/loropeni-le-roi-des-gan-et-lun-de-ses-fils-enleves/>.
- 64 Entretien avec un gendarme, Kampti, janvier 2023.
- 65 Entretien avec un gendarme, Kampti, janvier 2023.
- 66 Entretiens avec les proches des victimes et leur famille, mi-2022.
- 67 Témoignages récoltés lors d'un sommet d'apprentissage organisé par Equal Access International à Korhogo, janvier 2023.
- 68 Entretiens avec les proches des victimes et leur famille, mi-2022.
- 69 Entretiens avec des personnes qui se sont entretenues avec les victimes et leurs familles, mi-2022.
- 70 GI-TOC, Le rôle des parcs nationaux dans les économies illicites et les dynamiques de conflit, 26-27 octobre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/national-parks-illicit-economies-conflict/>. Voir également : Suleiman Iguda Ladan, Forests and forest reserves as security threats in northern Nigeria, *European Scientific Journal*, 10, 35 (2014), 120-142.

- 71 Burkina Faso-Côte d'Ivoire : les secrets de l'opération antiterroriste « Comoé », Jeune Afrique, 10 juin 2020, <https://www.jeuneafrique.com/998211/politique/burkina-fasocote-divoire-les-secrets-de-loperation-antiterroriste/>.
- 72 Héni Nsaibia, In Light of the Kafolo Attack: The Jihadi Militant Threat in the Burkina Faso and Ivory Coast Borderlands, ACLED, 24 août 2020, <https://acleddata.com/2020/08/24/in-light-of-the-kafolo-attack-the-jihadi-militant-threat-in-the-burkina-faso-and-ivory-coast-borderlands/>. See also Konrad Adenauer Stiftung North of the countries of the Gulf of Guinea, The new frontier for jihadist groups?, <https://www.kas.de/documents/261825/13432629/North+of+the+countr+ies+of+the+Gulf+of+Guinea+-+The+new+frontier+for+jihadi+st+groups.pdf/97cbceda-85c1-33fc-45fd-50f8ddaaa0ab?version=1.2&t=1625138447487>.
- 73 Entretiens avec des forces de défense et de sécurité dans le Bounkani et le Tchologo, septembre 2021, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 74 Flore Berger, De la chair à canon : le vol de bétail et l'économie de guerre au Mali, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-mali-war-economy/>.
- 75 Kingsley Madueke, Driving destruction: cattle rustling and instability in Nigeria, GI-TOC, janvier 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-instability-nigeria/>
- 76 Entretiens avec un commerçant qui achète du bétail, des autorités policières et administratives, des autorités traditionnelles, des membres de la communauté, Bounkani et Tchologo, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 77 GI-TOC, Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, <https://wea.globalinitiative.net/illegal-hub-mapping/fr/>.
- 78 Flore Berger, De la chair à canon : le vol de bétail et l'économie de guerre au Mali, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-mali-war-economy/>.
- 79 Entretien avec un transporteur, Bouna, janvier 2023.
- 80 Entretien avec un commerçant, Bouna, janvier 2023.
- 81 Entretiens avec un commerçant qui achète du bétail, des autorités policières et administratives, des autorités traditionnelles, des membres de la communauté, Bounkani et Tchologo, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 82 Entretien avec un propriétaire de bétail, Téhini, août-septembre 2022.
- 83 Entretien avec une autorité traditionnelle, Bounkani, mars 2023.
- 84 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi en application du paragraphe 27 de la résolution 2153 (2014), 13 avril 2015, [www.reseau-rafal.org/sites/reseau-rafal.org/files/document/externes/ONU%20Rapport%20experts%20Cote%20d'Ivoire%20avril%2015.pdf](http://www.reseau-rafal.org/sites/reseau-rafal.org/files/document/externes/ONU%20Rapport%20experts%20Cote%20d'Ivoire%20avril%2015.pdf).
- 85 Ibid.
- 86 Alan Martin et Hélène Helbig de Balzac, L'Eldorado ouest-africain : cartographie du commerce illicite de l'or en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso, Partenariat Afrique Canada, 2017, <https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2017/09/2016-Jan-Leldorado-ouest-africain-cartographie-du-commerce-illicite-de-lor-en-cote-divoire-au-mali-et-au-burkina-faso.pdf>.
- 87 Entretien avec des représentants des mineurs artisanaux et des acheteurs d'or, Abidjan, juin 2022. Marcena Hunter, Par-delà le sang. Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/gold-conflict-criminality-west-africa/>.
- 88 Entretien avec un chercheur spécialisé dans les dynamiques post-conflits en Côte d'Ivoire, janvier et mars 2023, en personne et par téléphone.
- 89 Des agents de l'OIPR condamnés pour complicité avec des orpailleurs dans le parc national de la Comoé, Agence Ivoirienne de Presse, 10 novembre 2022, <https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-des-agents-de-loipr-condamnes-pour-complicite-avec-des-orpailleurs-dans-le-parc-national-de-la-comoe/>.
- 90 Pour une approche régionale voir par exemple : International Crisis Group, Reprendre en main la ruée de l'or au Sahel central, Rapport Afrique N°282, 13 novembre 2019, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/burkina-faso/282-reprendre-en-main-la-ruée-vers-lor-au-sahel-central>.
- 91 Marcena Hunter, Par-delà le sang. Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/gold-conflict-criminality-west-africa/>.
- 92 Entretien avec un administrateur dans le Bounkani, août-septembre 2022.
- 93 Entretien à Bouna avec un opérateur économique et ancien orpailleur, août-septembre 2022.
- 94 Ibid.
- 95 Entretien avec un opérateur économique à Bouna, août-septembre 2022.
- 96 Ibid.
- 97 Entretiens avec un opérateur économique, un ancien orpailleur, un administrateur, un officier de police judiciaire, Bounkani, Doropo et Téhini, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 98 Entretien avec un ancien orpailleur à Bouna, août-septembre 2022.
- 99 Entretien avec l'Office ivoirien des parcs et réserves, Téhini, août-septembre 2022.
- 100 Entretien avec un ancien orpailleur à Bouna, août-septembre 2022.
- 101 Entretien avec un gendarme en poste à la frontière avec le Burkina Faso, janvier 2023.



- 102 Entretien un officier de police judiciaire, août-septembre 2022.
- 103 Entretien avec un chercheur spécialisé dans l'orpaillage au nord-est de la Côte d'Ivoire, mars 2023, par téléphone.
- 104 Ibid.
- 105 Ibid.
- 106 Entretien avec des autorités locales (policier, gendarme, préfet) et membres de famille de victimes d'enlèvements, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 107 Entretiens avec des autorités traditionnelles, Bounkani et Tchologo, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 108 Entretiens avec les forces de défense et de sécurité ainsi que l'Office ivoirien des parcs et réserves, Bounkani et Tchologo, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 109 Equal Access International, Etude sur les opportunités et risques dans l'exploitation artisanale et illégale de l'or à petite échelle dans le Nord de la Côte d'Ivoire, présenté le 20 février 2023 (webinaire en ligne).
- 110 International Crisis Group, Reprendre en main la ruée de l'or au Sahel central, Rapport Afrique N°282, 13 novembre 2019, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/burkina-faso/282-reprendre-en-main-la-ruée-vers-lor-au-sahel-central>.
- 111 Stratégie utilisée dans le Complexe W-Arly-Pendjari à la frontière Burkina Faso-Niger-Bénin. A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 112 Entretiens avec des orpailleurs, Tchologo et Bounkani, août-septembre 2022 et janvier 2023.
- 113 Marcena Hunter, Par-delà le sang. Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/gold-conflict-criminality-west-africa/>.
- 114 Jean Bavane Kouika, Lutte contre l'orpaillage illégal : Le groupement spécial dresse le bilan de ses activités, Fratmat, 27 mai 2022, <https://www.fratmat.info/article/221043/politique/lutte-contre-lorpaillage-illegal-le-groupement-special-dresse-le-bilan-de-ses-activites>.
- 115 Voir note 113.
- 116 Entretien avec une autorité locale à Kafolo, août-septembre 2022.
- 117 Voir note 113.



# GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

## À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de plus de 600 experts dans le monde.

Elle offre une plateforme pour promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

Soutenu par



Federal Foreign Office